

Beaufays, le 2 janvier 2017

Cher membre,

Nous avons l'honneur conformément à l'article 10 des statuts de vous convoquer à notre **assemblée générale** annuelle qui se tiendra le mardi 28 février 2017 à 20h au **local de l'U.P.L.F., avenue Sergent Vriethoff, 131-133 à 5000 Namur (Salzennes)**. Nous avons prévu de vous offrir un repas léger si vous nous confirmez (par mail [mc.coets@skynet.be](mailto:mc.coets@skynet.be) ou par téléphone 04/368.69.24.) votre présence avant le 20 février.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Vérification des membres présents et représentés, du quorum et des majorités.
2. Approbation du rapport moral présenté par la secrétaire.
3. Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
4. Rapport moral de chaque assemblée régionale présenté par son président ou son secrétaire.
5. Rapport moral des commissions présenté par les administrateurs.
6. Prévisions budgétaires 2017 et fixation des cotisations 2018.
7. Examen des interpellations écrites éventuelles.
8. Désignation des commissaires aux comptes.
9. Election partielle \* de nouveaux administrateurs.
10. Divers.
11. Proclamation des résultats des élections.

\* En application du R.O.I. à savoir : « *En l'absence de suppléant et/ou si l'augmentation du nombre de membres durant l'année écoulée le justifie, des élections partielles peuvent être organisées à l'initiative du Conseil d'Administration. Les administrateurs ainsi élus termineront leur mandat en même temps que les autres administrateurs précédemment élus pour une durée de 4 ans* »

Notre conseil d'administration est composé actuellement de 11 administrateurs. Il pourrait, en fonction du nombre de membres en 2016 (1337), avoir 3 administrateurs supplémentaires ainsi qu'un nombre équivalent de suppléants (14). Nous faisons donc appel aux bonnes volontés parmi les délégués des comités régionaux afin de pouvoir renforcer les troupes car les tâches ne manquent pas...

Pour rappel, les candidats doivent être délégués des Comités Régionaux et seront présentés par ceux-ci. Pour être présenté comme candidat au C.A. National, le membre doit faire partie du Comité Régional depuis au moins 1 an. Dans la mesure du possible, la répartition des candidats présentés veille à ce qu'il y ait au moins 1/3 de chaque catégorie (gradués et licenciés).

Les candidatures sont à renvoyer chez la Présidente (rue de la Chapelle, 63 à 5000 Namur) au plus tard 8 jours après l'assemblée générale de votre régionale.

En application de l'article 9 des statuts, chaque membre effectif présent peut être porteur d'une procuration d'un autre membre.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et en vous remerciant déjà de votre collaboration et éventuellement de votre engagement futur au sein du Conseil d'administration, nous vous prions d'agréer, cher membre, l'expression de nos salutations distinguées.



Annick PIETTE  
Présidente

Beaufays, le 2 janvier 2017

Cher membre,

Nous vous invitons à participer à l'**assemblée générale de votre régionale** qui se tiendra aux lieux et dates suivants:

- |             |   |
|-------------|---|
| Brabant :   | le mercredi 18 janvier 2017 à 20h<br>Fraternités du Bon pasteur<br>Rue au Bois 365 b à 1150 Bruxelles (salle de la rotonde).    |
| Hainaut :   | le mardi 24 janvier 2017 à 18h30<br>Nautisport<br>Chaussée de Soignies 36 à 7850 Enghien<br>(Pavé de Soignies 36 sur votre GPS) |
| Liège :     | le mercredi 25 janvier 2017 à 20h<br>Espace Loyola<br>Rue St Gilles, 92 à 4000 Liège.   |
| Luxembourg: | le samedi 21 janvier 2017 à 10h<br>HERS<br>Rue de la Cité, 64 à 6800 Libramont.   |
| Namur :     | le jeudi 19 janvier 2017 à 20h<br>Local de l'UPLF<br>Avenue du Sergent Vrithoff, 131-133 à 5000 Salzinnes.                      |

L'**ordre du jour** sera le suivant:

- Vérification des membres présents et représentés, du quorum et des majorités;  
pour rappel, aucun membre ne peut recevoir plus de 3 procurations.
- Approbation du rapport moral présenté par le secrétaire régional.
- Approbation du rapport financier présenté par le trésorier régional.
- Rapport des activités des commissions.
- S'il échet, élections partielles de délégués régionaux et proclamation des résultats.
- Divers.

---

# APPEL AUX CANDIDATURES

---

Les comités régionaux sont renouvelables tous les quatre ans; cependant, grâce à la très nette augmentation du nombre de membres, des élections partielles de délégués régionaux sont actuellement possibles dans **toutes** les régionales.

Brabant:	15 postes dont 7 effectifs + 15 suppléants à pourvoir
Hainaut:	13 postes dont 5 effectifs + 13 suppléants à pourvoir
Liège :	17 postes dont 1 effectif + 17 suppléants à pourvoir
Luxembourg:	7 postes dont 7 effectifs + 7 suppléants à pourvoir
Namur :	11 postes dont 7 suppléants à pourvoir

Si vous souhaitez faire partie de l'un de ces comités, il vous suffit d'avoir été membre effectif en 2015, d'être en règle de cotisation pour 2016 et d'envoyer votre candidature soit à

- ♦ Isabelle DEWASNE, avenue de Tervueren, 66 C à 1040 Etterbeek  
pour la régionale du Brabant
  
- ♦ Marie-Eve LOLY, rue de Silly, 28 à 7830 Thoricourt  
pour la régionale du Hainaut
  
- ♦ Laurence PURNELLE, rue Gerarheid, 4 à 4877 Olne  
pour la régionale de Liège
  
- ♦ Annick PIETTE, rue de la Chapelle, 63 à 5000 Namur  
pour la régionale du Luxembourg
  
- ♦ Dominique CHARLOT, rue Hambursin, 41 à 5030 Gembloux  
pour la régionale de Namur

au plus tard huit jours avant la date de votre assemblée régionale.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et en vous remerciant déjà de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, cher membre, l'expression de nos salutations distinguées.



Annick PIETTE  
Présidente